

BULLETIN

SUR LA VIE DE LA COMMUNE

MAIRE ..... JEAN CLAUDE MORIN  
ADJOINTS... { ROBERT DAVOUST  
MEMBRES ... { CLÉMENCE BLOTTIERE  
                  { GÉRARD GASSEAU  
                  JULIEN VETILLARD  
                  MICHEL SOUTIF  
                  MICHEL TURMEAU  
                  JEAN YVES MENAGE  
                  BERNARD LAUNAY  
                  ROLAND GAINÉ  
                  GEORGES MARTINIERE

COMMUNE DE ST THOMAS DE COURCERIEIS

V I E D E L A C O M M U N E

=====

Le Conseil Municipal informe ses administrés par ce premier bulletin.

Répartition des responsabilités en diverses commissions au sein du Conseil :

-----

S.I.V.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) : Canton de BAIS

Titulaires : MORIN Jean Claude  
DAVOUST Robert

Suppléants : GASSEAU Gérard  
MENAGE Jean Yves

SYNDICAT ELECTRICITE

MORIN Jean Claude  
DAVOUST Robert

SYNDICAT D'EAU : TRANS - ST THOMAS DE COURCERIEIS

3 délégués :

MORIN Jean Claude  
DAVOUST Robert  
MARTINIERE Georges

B.A.S. (Bureau d'Aide Sociale) :

4 délégués :

GAINÉ Roland  
TURMEAU Michel  
LAUNAY Bernard  
SOUTIF Michel

COMMISSION DES CHEMINS :

4 délégués :

MORIN Jean Claude  
DAVOUST Robert  
GASSEAU Gérard  
VETILLARD Julien

Représentation au sein du Comité du Syndicat de Communes :

DAVOUST Robert

.../...

PREVENTION ROUTIERE

BLOTTIERE Clémence

REPARTITION DES INDEMNITES, en fonction du budget voté par le Conseil précédent :

MORIN Jean Claude	Maire	90 % de l'indemnité de Maire
DAVOUST Robert	Adjoint	30 % de l'indemnité de Maire
BLOTTIERE Clémence	Adjointe	15 % de l'indemnité de Maire
GASSEAU Gérard	Adjoint	15 % de l'indemnité de Maire

PERMANENCE EN MAIRIE, pour l'ouverture du courrier :

MORIN Jean Claude      Jeudi matin - Samedi matin

Réception du courrier à domicile le jour de fermeture de la Mairie

DAVOUST Robert      Lundi matin  
BLOTTIERE Clémence      Mardi matin  
GASSEAU Gérard      Vendredi matin

DISTINCTIONS :

En date du 19 Août 1983, le Conseil Municipal, considérant l'importance et la qualité de la tâche accomplie par Monsieur MENAGE Octave, élu Maire en 1953 et jusqu'en 1983, demande que lui soit accordée la distinction de MAIRE HONORAIRE.

Auparavant, Monsieur CHAUVEAU, Conseiller Général, lui avait remis la médaille d'or communale et départementale.

Le jour même, son fils Jean Yves recevait la médaille du mérite agricole.

Mademoiselle MARIETTE recevait aussi des compliments pour ses loyaux services rendus à la commune. Il lui sera remis une médaille dans le courant de l'année 1985.

COMMISSION COMMUNALE des impôts directs :

Le Conseil propose 12 titulaires :

LOUVEAU Joseph  
RÔCHER André  
RAYON Henri  
ORY Gilbert  
TURMEAU Yves  
CHEVALLIER Julien  
SOUTIF Michel  
LAUNAY Bernard  
MARIETTE Félix  
VETILLARD Gilbert  
DANEAU Jacques

Hors-commune : TRAVIGNE Georges

12 suppléants :

LEFEUVRE André  
SEVIN Robert  
LALOUZE André  
LAUNAY Alphonse  
MELOT Raoul  
BRIFFAULT Amédée  
MARTINIERE Jean Paul  
PICHARD Michel  
MORICE Gaston  
DUTERTRE André  
TAILLEBOIS René

Hors-Commune : PRODH'HOMME Louis - COURCITE

REVISION des listes électorales - Chambre des Métiers

Le Conseil désigne :

MELOT Raoul  
BRIFFAULT Thierry

ORGANISMES; SYNDICATS ET ASSOCIATIONS  
=====

Pourquoi faire la présentation de ces différents groupes ?

Faire connaître à la population, toutes les responsabilités prises pour la vie de la commune.

COMITE DES FETES - Avril 1983

Bureau :

Président	MENAGE André
1er Vice-Pr.	GAINÉ Roland
2ème Vice-Pr.	TURMEAU Michel
Trésorier	SEVIN Robert
Secrétaire	LAUNAY Joël

Plus 20 Membres.

Activités :

5 Novembre 83	Concours de belote, avec 92 joueurs - Bilan satisfaisant
14 Juillet 84	Concours de pêche à la truite dans la Vaudelle
Fin d'année	Concours de belote.

.../...



M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

But de la M.S.A. locale

Elle sert :

- d'intermédiaire entre les adhérents et la Caisse,
- à guider et à orienter l'action du Conseil d'Administration Départemental dans sa gestion, dans son action sanitaire et sociale et dans la défense de l'Institution.

Bureau :

Président LAUNAY Bernard  
1er Vice-Pr. VETILLARD Julien  
2ème Vice-Pr. LEFEUVRE Odette  
Secrétaire MORIN Denise

Plus 10 Membres

Un vote aura lieu le 24 Octobre 84 pour le renouvellement des Comités Communaux et Administrateurs départementaux.

ASSOCIATION DES LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES

Association Loi 1901, créée le 4 Juillet 1983

Présidente BLOTTIERE Clémence  
Vice-Prés. LAUNAY Guy  
Secrétaire RAYON Annick  
Trésorière GAINÉ Claudette

Plus 6 Membres

But : Cette association a pour but de promouvoir l'activité culturelle sous toutes ses formes et ainsi, de développer l'expression artistique, le sens des responsabilités de chacun et d'animer la commune.

Réalisations

Chaque hiver, une quinzaine de personnes préparent une représentation théâtrale :

Pour 1984 : séances les 4, 5 et 11 Février  
soirée diapos le 11 Novembre.

Une part des bénéfices réalisés au cours des séances permet aux jeunes de faire un voyage chaque année :

En 1983 : 4 jours en Alsace  
En 1984 : 1 jour en Vendée.

Projet Un projet de solidarité est né au sein de cette association : accueillir une famille d'immigrés pour le mois de Juillet. Les locaux inutilisés de l'Ecole ont servi d'hébergement. Quelques travaux d'aménagement et de rénovation ont été effectués par des bénévoles.

.../...

MUTUELLE D'ENTRAIDE

Créée le 20 Mars 1980

But Assurer les travaux agricoles les plus urgents dans les exploitations des adhérents malades, opérés, accidentés ou décédés.

L'aide apportée est entièrement bénévole. Elle permet surtout d'organiser l'entraide chez l'adhérent dans l'incapacité d'assurer ses travaux les plus urgents.

Adhérents : Actuellement, 31 adhérents à la Mutuelle. Depuis sa création, elle est intervenue chez 2 agriculteurs pour 40 Heures de travail.

Bureau

Président	TURMEAU Michel
Vice-Prés.	DANEAU Jacques
Vice-Prés.	SEVIN Robert
Secrétaire	DANEAU Dominique
Trésorier	GAINÉ Roland

C.U.M.A. DE COURCERIEIS

Créée le 27 Janvier 84

But Achat de matériel en commun, souvent plus performant. Cet achat permet surtout de réduire le coût d'amortissement. Chaque exploitant cotise au matériel dont il fait le choix suivant ses besoins.

La CUMA compte 14 adhérents ; bien sûr, elle reste ouverte à tous.

Bureau

Président	TURMEAU Michel
Vice-Prés.	GAINÉ Roland
Trésorier	PERRIER Yves
Secrétaire	MENAGE Jean Yves

REPLACEMENT - BAIS

C'est une Association de remplacement de traite et soins aux animaux. Elle fonctionne au niveau du canton de BAIS.

But Remplacer les éleveurs désirant prendre des vacances, même pour un ou deux jours.

.../...

Si vous vous proposez  
que si vous avez des suggestions à donner,  
écrit et les déposer à la Mairie.

### Fonctionnement

Le remplacement est assuré par des vachers, en principe des aides-familiaux. Ces remplacements sont subventionnés par l'A.N.D.A., à raison de 10 jours maximum par an.

Une partie reste à la charge du remplacé.

Les agriculteurs qui seraient intéressés et aussi les jeunes tentés par l'expérience peuvent s'adresser pour ST THOMAS DE COURCERIEERS à :

LALOUZE André  
TURMEAU Michel

### SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE 39/45

Elle ne compte plus que 20 Membres, bien solidaires les uns des autres.

Président  
Secrétaire            LOUVEAU Joseph  
Trésorier            EDON Joseph

Son porte-drapeau est DUVAL Jean.

### Activités

Elles sont assez limitées. Son responsable, en accord avec la section départementale des Anciens Combattants, examine les cas d'aide pécuniaire aux familles en détresse, ce qui a été le cas pour notre section.

La section prend, avec l'accord des autorités civiles et religieuses, l'initiative des cérémonies commémoratives en l'honneur de nos camarades disparus.

### ANCIENS D'A.F.N.

L'Association des Anciens d'Afrique du Nord de ST THOMAS DE COURCERIEERS a été créée le 26 Février 74 et se compose de 16 Membres.

### Bureau

Président            MORICE Gaston  
Vice-Prés.        GASSEAU Gérard  
Secrétaire        LEFEUVRE André  
Trésorier        MENAGE Jean Yves

### Activités

Tous les ans, un concours de belote a lieu au mois de Janvier.

Cette année, un méchoui a été organisé le 15 Juillet pour tous les Membres et les enfants des anciens d'A.F.N.

SYNDICAT D'INITIATIVE - Canton de BAIS

Commune de ST THOMAS DE COURCERIEERS

Le nouveau Syndicat d'Initiative reconstitué fin 82 groupe plusieurs personnes de chaque commune.

Pour ST THOMAS DE COURCERIEERS : Annick RAYON  
Clémence BLOTTIERE

Premier objectif :

Créer dans chaque commune un sentier pédestre et organiser une première randonnée.

La commune de ST THOMAS DE COURCERIEERS possède son sentier balisé, d'environ 10 kilomètres (balises jaunes). Une centaine de personnes sont venues à l'inauguration le 12 Juin 1983.

Si d'autres personnes veulent se joindre aux Membres de ce Syndicat d'Initiative, elles seront les bienvenues.

O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Président	LALOUZE André
Vice-Prés.	MORIN Jean Claude
Secrétaire	SOUTIF Michel
Trésorier	VETILLARD Julien

But

Le but de l'O.G.E.C. est d'assurer la gestion de l'école :

- 1) subvenir à l'entretien total du logement de fonction.
- 2) subvenir à l'entretien des deux classes en ce qui concerne les gros travaux.
- 3) subvenir aux paiements des impôts et des assurances des bâtiments de l'école : 2 classes plus logement de fonction.
- 4) assurer l'indemnité de direction et une partie de la prévoyance des maîtres travaillant dans l'école.

Comment trouver les fonds nécessaires ?

Chaque année, une kermesse est organisée. La moitié de l'argent recueilli entre dans la caisse de l'école.

A.P.E.L. (Association des Parents de l'Enseignement Libre)

But

Regrouper les parents ayant des enfants scolarisés dans les écoles catholiques,  
Etre le lien entre l'ensemble des parents et des maîtres,  
Participer à l'organisation de réunions, de fêtes, etc...

Bureau

Président	TURMEAU Michel
Vice-Prés.	GAINÉ Roland
Secrétaire	SEVIN Christiane
Trésorier	MENAGE Jean Yves

Chaque parent d'élève(s) est Membre de l'A.P.E.L.

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE COMMUNALE

But

Servir de liaison avec le G.D.S. Départemental.

Ses services

Il met à la disposition des éleveurs :

- une pince à castration, à prendre chez M. MENAGE Octave
- une cisaille pour le parage des pieds, à prendre chez M. GAINÉ Roland.

Le groupement assure toujours les bêtes de viande en vue d'abattage : s'adresser chez M. MENAGE Octave.

Bureau

Président	MENAGE Jean Yves
Vice-Prés.	VETILLARD Julien
Secrétaire	MARTINIÈRE Georges
Trésorier	DUTERTRE André

F.D.S.E.A. - Section Locale

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

Rôle

Défendre l'agriculture au point de vue économique, juridique, etc...

Les adhérents ont accès gratuitement au service juridique.

Bureau

Président	TURMEAU Michel
Vice-Prés.	GAINÉ Roland
Trésorier	LALOUZE André
Secrétaire	SOUTIF Michel
Représentant "jeunes"	LAUNAY Guy

.../...

A.M.A.M.

Assurances Mutuelles Agricoles du Maine

Bureau

Président            DUVAL Jean  
Vice-Prés.         SEVIN Robert  
Trésorier            }  
Secrétaire           } DUTERTRE Marcel de TRANS

Commission estimation : MENAGE Jean Yves plus les responsables du Bureau.

CREDIT MUTUEL

Bureau

Vice-Prés.         LAUNAY Bernard  
Membres             DUVAL Jean  
                         DANEAU Georges  
                         RAYON Henri  
                         MARTINIERE Georges

Permanence

Le Mardi, de 14 H 00 à 16 H 00, chez Mme GIRARD.

CREDIT AGRICOLE

Permanence

Le Jeudi de 10 H 00 à 12 H 00.

SOCIETE DE PECHE

La Société de pêche regroupe tous les ruisseaux du canton.

Délégués communaux : DUVAL Fernand  
                                 RAYON Henri

DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Titulaire            DAVOUST Robert

.../...

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

=====

TROTTOIRS

1

Après examen, le Conseil accepte le projet de construction de trottoirs au long du chemin départemental n° 205 (route de TRANS vers ST MARS) et de canalisations pour les eaux pluviales.

Les travaux ont été financés par un emprunt à la C.D.C. (Caisse des Dépôts et Consignations) plus une subvention départementale.

Coût des travaux .....	129 958 Francs
Subvention accordée 20 % ..	24 920 Francs
Montant de l'annuité .....	18 392 Francs
Montant de l'emprunt .....	118 000 Francs sur 12 ans.

Dans cette même tranche de travaux, il est prévu :

- l'agrandissement de l'entrée de la cour, route de COURCITE.
- de couvrir le caniveau qui descend au lavoir municipal.
- d'allonger le busage sur la route de ST MARTIN DE CONNEE

Ces travaux seront réalisés par les employés du S.I.V.M.

SALLE POLYVALENTE

1ère tranche : cantine et cuisine

La commune a la possibilité d'autofinancer cet aménagement grâce à une subvention de 30 % du Conseil Général (aide aux petites communes)

Coût des travaux .....	74 760 Francs
Autofinancement .....	43 995 Francs
Subvention accordée .....	20 600 Francs
Subvention à venir .....	5 566 Francs
Reliquat bloc sanitaire ...	4 598 Francs

2ème tranche :

La commune ne peut donner que des devis estimatifs. Le Conseil est bloqué dans le projet par une étude (économie d'énergie).

Devis présenté par M. RAYNAUD, architecte.

Coût des travaux .....	230 202 Francs
Subvention départementale (30 %)	69 060 Francs
Subvention régionale (15 %)	34 530 Francs
Emprunt .....	170 000 Francs
Montant de l'annuité .....	24 628 Francs

La moitié de l'annuité est prise en charge par le S.I.V.M.

.../...

Une subvention de 30 % hors-taxe sera accordée sur les travaux "économie d'énergie" (laine de verre au plafond, isolation des murs). Le Conseil Municipal a voulu garder l'aspect extérieur du bâtiment.

#### NOUVELLE MAIRIE

Les peintures et tapisseries de la nouvelle mairie sont terminées. Les travaux ont été effectués par André MENAGE, agent du S.I.V.M.

Peinture, revêtement de sol, papiers peints + travail (58 F x 64 H)  
= 3 073 Francs.

La commune fait passer ces travaux en entretien bâtiments.

#### ROUTE DE L'ANGEBAUDIÈRE

Après étude de deux devis proposés par M. L'Ingénieur des T.P.E. de VILLAINES, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de rectification du chemin et accepte le devis n° 1, d'un montant de 22 000 Francs.

Les travaux sont confiés aux Services de l'Équipement de VILLAINES. Il est entendu que le propriétaire du terrain, M. MARTINIÈRE Jean Paul, fournira et posera les buses nécessaires en accord avec le S.I.V.M. de BAIS.

#### ENTRETIEN DES ROUTES

Seront goudronnées les routes suivantes :

La Thēbauderie  
Beauvais  
La Rossignolière

Cet entretien rentre dans le cadre "participation et contingent" au S.I.V.M.

#### CHAUFFAGE DU CHOEUR DE L'EGLISE

Le montant de ces travaux s'est élevé à 4 372 Francs T.T.C. ; le financement a été assuré par une participation de la paroisse (1/2 du hors-taxe, soit 1 843 Francs) et par auto-financement de la commune à la section d'investissement du budget 1984 .

#### HORLOGE

Depuis Mars 83, une horloge à quartz a été installée (décision prise par l'ancien Conseil Municipal). Depuis, Melle MARIETTE n'a plus à monter chaque jour au premier étage du clocher pour remonter l'horloge ; sa santé ne le lui permettait plus. D'ailleurs l'intérim a été assuré par Raoul MELOT.

Prix : 15 205 Francs

TARIFS

=====

CANTINE

Augmentation autorisée .....	5,5 %
Année 83/84 : par élève .....	8,44 Francs
par adulte .....	12,66 Francs

BASCULE

Augmentation .....	5 %
Taxe .....	3,15 Francs
Brut .....	5,25 Francs

Désormais, la bascule est tenue par Mme MARIETTE de la Tuyauderie.

PHOTOCOPIES

Augmentation .....	5,5 %
Prix .....	1,58 Franc

LOCATION SALLE

	<u>Sans chauffage</u>	<u>Avec chauffage</u>
Vin d'honneur .....	50 F	100 F
Salle .....	100 F	150 F
Salle + cuisine .....	200 F	300 F
Hors commune, salle - repas .....	300 F	400 F

Il est précisé qu'aucune vaisselle, ni ustensile de cuisine ne sont fournis.

Après les travaux terminés, les tarifs seront modifiés. S'adresser à la Mairie à chaque fois que des gens sont intéressés.

INDEMNITES

Gérance cabine téléphonique .....	Mme GIRARD	420 Francs
Gardiennage église .....	M. Le Curé	2 100 Francs
Collage affiches .....	Mme LABBE	70 Francs
Entretien des parterres .....	Mme LABBE	1 050 Francs
Bascule publique .....	Melle MARIETTE	1 200 Francs
Confection des budgets .....	M. Le Percepteur	200 Francs
Gestion receveur .....	M. Le Percepteur	85 Francs
Indemnités de Conseil .....	M. Le Percepteur	809 Francs

.../...

SUBVENTIONS 1984

=====

Lutte contre le cancer .....	100 Francs
Anciens combattants ST THOMAS .....	200 Francs
Faim dans le monde .....	250 Francs
Comité des fêtes .....	600 Francs
Société sportive TRANS / ST THOMAS ...	2 500 Francs
Société de pêche .....	150 Francs
Anciens A.F.N. ....	200 Francs
Voyage Ecole .....	600 Francs
Club de la Vaudelle .....	600 Francs
Association des Paralysés .....	100 Francs
La Croix d'Or .....	50 Francs
B.A.S. ST THOMAS .....	1 800 Francs
Défense ennemis des cultures .....	250 Francs
Convention Ecole privée .....	14 072,57 Francs
dont 10 398,16 Francs	
chauffage, électricité,	
eau pour les classes.	
Le reste pour matériel	
pédagogique.	

Ces indemnités\* et subventions sont les mêmes que celles de l'an dernier, sauf celles du Comité des Fêtes et de la Croix d'Or, nouvellement accordées. Quant à la convention Ecole, elle est entièrement accordée sur présentation de factures.

.../...



## INFORMATIONS

=====

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est obligatoire de demander un permis de construire pour toutes constructions et pour toutes les modifications de l'aspect extérieur (telles que fenêtres et mansardes par exemple). Pour la demande, apporter à la Mairie :

- Plan du bâtiment ou modification.
- Plan de masse et de situation.

Un avis est donné par le Maire qui transmettra ensuite le dossier à la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement). Cette démarche est gratuite et demande un délai de 3 mois.

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le camion passe tous les Mardis dans le bourg et prend également les ordures au dépôt sur la route de ST PIERRE SUR ORTHE, entre la route de la Boutinière et celle de ST GERMAIN DE COULAMER (uniquement).

Ce camion ramasse aussi les ordures au carrefour de l'Étang de la Touche les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Aucune ferraille ni ficelle, ni fil de fer ne sont pris. Il est obligatoire de mettre les ordures dans des sacs ficelés, afin de maintenir les dépôts propres.

### RAMASSAGE DE FERRAILLE

Ce ramassage a lieu au début de Juillet de chaque année. On y accepte seulement la ferraille (pas de bois, ni d'objet plastique, ni ficelle).

Le dépôt se fait dans la cour de la cantine, route de TRANS.

### INFORMATIONS - ORDURES

Il serait souhaitable que chacun récupère ficelles, bâches et sacs en plastique laissés dans les fossés en bordure de routes, afin de faciliter le passage de la débroussailleuse (S.I.V.M.).

### ENTRETIEN DE LA VASQUE

Mme CIGOGNE s'est proposée pour entretenir les fleurs. D'autres vasques et parterres viendront à l'avenir embellir notre bourg.

### QUESTIONS ET SUGGESTIONS

Si vous vous posez certaines questions concernant ce bulletin, de même que si vous avez des suggestions à faire, veuillez les formuler par écrit et les déposer à la Mairie.